

INTERVIEW MOHAMED AMEUR, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger.

Mobilisation des compétences marocaines à l'étranger : où en est-on ?

L'existence de profils hautement qualifiés de plus en plus nombreux parmi la diaspora marocaine et leur forte volonté d'apporter leur contribution au développement de leur pays d'origine représentent un atout pour la dynamique lancée par Sa Majesté le Roi avec le Plan "Emergence", et les nombreux plans sectoriels engagés au Maroc qui nécessitent la synergie de tous les efforts et de toutes les compétences. Zoom sur cette importante question...

PROPOS RECUEILLIS PAR
FARIDA MOHA

Matin Emploi : Vous faites de la mobilisation des compétences marocaines à l'étranger un de vos objectifs stratégiques. Qui fait quoi, pourquoi et comment expliquer cet intérêt des pouvoirs publics pour ces compétences ?

Mohamed Ameur : Le programme de mobilisation des compétences marocaines à l'étranger est un des programmes-phares que nous avons initiés. Sa mise en œuvre fait suite à une étude sur la contribution des Marocains du monde au développement du Maroc, réalisée en 2009, qui en a défini l'approche. Ce programme consiste à faire appel aux potentialités de nos concitoyens établis à l'étranger possédant de l'expertise, de l'expérience, du savoir-faire... et qui sont prêts à les mettre à contribution en faveur du développement du Maroc de manière ponctuelle ou pérenne.

L'intérêt pour ce programme se justifie par un contexte favorable. L'existence de profils hautement qualifiés de plus en plus nombreux parmi la communauté et leur forte volonté à apporter leur contribution

au développement de leur pays d'origine représentent un atout pour la dynamique lancée par Sa Majesté le Roi avec le Plan "Emergence", et les nombreux plans sectoriels engagés au Maroc qui nécessitent la synergie de tous les efforts et de toutes les compétences. C'est sur la base de ces constats que nous avons fondé les objectifs de notre programme: d'abord offrir un cadre à ces compétences pour les informer sur les opportunités de leur implication, leur permettre ensuite de développer des partenariats avec les acteurs publics et privés marocains avant d'inscrire ces partenariats dans le cadre de la coopération bilatérale avec les pays d'accueil.

Où et comment avez-vous décliné votre stratégie ?

Notre approche pour concrétiser cet objectif se compose de quatre principaux axes qui consistent, d'abord, en l'identification et la segmentation de la demande marocaine en matière de recherches, de formation, d'expertise, voire d'investissements, ceci pour chacun des plans sectoriels à accompagner. Ensuite interviennent la structuration de réseaux thématiques ou géographiques puis l'inscrip-

tion des projets identifiés dans le cadre d'une coopération tripartite : Maroc/pays d'accueil/compétences, et, enfin, la mobilisation des moyens humains et financiers pour la mise en œuvre de ces projets.

Cette approche a été mise en œuvre dès l'achèvement de l'étude précitée en 2009 par la constitution de réseaux géographiques en Allemagne, en Belgique et au Canada et un quatrième est en cours de constitution en France. Ces réseaux regroupent des hommes et des femmes, d'origine marocaine, nés ou installés dans ces pays. Ils appartiennent à différentes branches d'activités professionnelles telles que les Technologies de l'information et de la communication, l'industrie automobile, la recherche, l'enseignement, les professions libérales, etc. L'objectif de ces réseaux est de canaliser les énergies en faveur d'un développement pérenne au Maroc et de soutenir l'intégration des citoyens d'origine marocaine dans les pays d'accueil. Car il faut le préciser que ces réseaux travaillent en étroite et intense coopération avec les institutions des pays d'accueil impliquées dans les programmes d'aide au développement. Notre volonté de faire confluer vers le développement du Maroc toutes les forces du pays, y compris celles de l'étranger, ne doit pas être comprise comme une démarche destinée uniquement à s'opposer à la fuite des cerveaux ou à puiser à moindres frais dans les viviers de compétences d'origine marocaine aux pays d'accueil. Elle est avant tout conçue pour consolider le partenariat entre le Maroc et ces pays en passant par la passerelle des Marocains du monde.

Quelles méthodes et quelles approches sont déclinées par ces compétences de l'étranger? Comment celles-ci se sont-elles organisées dans les pays d'accueil et au Maroc ?

Au-delà de l'élargissement et de l'intensification de la coopération entre le Maroc



Mohamed Ameur, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger.

et les pays d'accueil, ces réseaux ont créé un cadre consultatif en vue de l'élaboration, de la mise au point et de l'application de stratégies spécifiques. C'est dans cette perspective qu'ils répartissent leurs activités au sein de groupes de travail avec chacun une thématique centrale. Les sujets se rapportent aussi bien aux énergies renouvelables, à l'environnement, à la médecine, à la recherche et à l'enseignement, qu'au domaine de la jeunesse et aux aspects sociaux et culturels. Depuis leur création, ces réseaux ont mené plusieurs actions au Maroc et dans les pays d'accueil. Au Maroc, cela s'est traduit concrètement par l'organisation de formations sous forme de cours, de séminaires, de stages ou de visites d'échanges culturels et également de dons de matériel et d'outils de travail dans les domaines de l'éducation, de la santé, des nouvelles technologies... Dans les pays d'accueil, au-delà de l'aspect organisationnel, ces réseaux s'activent à offrir conseils et orientations aux Marocains sur place tant dans le domaine social, juridique ou économique. Des cours de soutien sont dispensés aux élèves en difficulté, de même que l'organisation d'activités culturelles au profit de la jeunesse. Outre ces réseaux géographiques, des réseaux thématiques sont en cours d'opérationnalisation, regroupant des médecins, des archi-

tectes, des juristes, des experts en développement durable, des journalistes, des élus d'origine marocaine et d'autres corporations en instance de constitution. Ces réseaux sont formés à l'initiative des professionnels marocains des domaines concernés établis à l'étranger dans un triple objectif : offrir leurs services à leurs compatriotes résidant dans le même pays qu'eux, échanger informations et expériences entre professionnels de différents pays et établir des partenariats avec leurs homologues au Maroc en matière de recherche, de formation, d'assistance technique et d'expertise.

Par ailleurs, et de manière régulière, les membres de ces deux types de réseaux participent à des manifestations organisées au Maroc. C'est ainsi, à titre d'exemple, qu'une soixantaine de compétences provenant d'une dizaine de pays d'Europe et d'Amérique ont été appelées à participer au débat sur la charte de l'environnement en mars 2010, de même que cinq cents jeunes de soixante pays ont pris part à Ifrane au Forum des jeunes marocains du monde en juillet 2010 pour débattre de sujets tels que l'entrepreneuriat, la création ou l'engagement politique. Au terme de ces rencontres, des groupes de discussions ont été institués pour prolonger les débats et permettre des échanges réguliers et permanents entre leurs membres. ●●●/●●●

“ Notre objectif est d'encourager l'enracinement de la communauté dans les pays d'accueil sans déracinement par rapport au pays d'origine.”



.../...

Pour faire le suivi et l'évaluation des actions, vous avez développé, dites-vous, une plateforme informatique spécifique pour coordonner et faire connaître l'action de ces différents réseaux, comme l'avez fait du reste le portail "FINCOM". Que peut-on attendre de ce site ?

Effectivement, nous avons procédé, parallèlement à la mise en œuvre de l'approche de mobilisation, à la refonte de l'ancien portail "FIN-COME", (Forum international des compétences marocaines à l'étranger). Dès son achèvement, prévu fin septembre 2011, les réseaux mis en place disposeront d'un outil commun permettant la centralisation de l'information concernant les plans sectoriels de développement au Maroc, les offres et demandes d'emplois, les démarches et dispositifs relatifs aux opportunités d'affaires et d'investissements, l'actualité de notre programme de mobilisation des compétences, etc. Ce site permettra également l'accès facile aux guides pratiques et aux annuaires thématiques ou géographiques élaborés par nous ou par nos partenaires.

Après une première rencontre à Montréal l'année dernière, les compétences marococanadiennes se réunissent les 23 et 24 mai à Rabat. Quel est leur programme ?

En novembre 2010, à Montréal, nous avons assisté à l'aboutissement d'un processus que nous avons initié en commun avec l'ambassade du Maroc à Ottawa et le Réseau des compétences marocaines au Canada en rassemblant autour de la même table près de 200 participants venus de ce pas et de tous les horizons professionnels. L'ordre du jour a été d'abord de faire connaissance les uns avec les autres et voir ensuite dans quelle mesure inscrire la contribution des Marocains du Canada dans le registre global des chantiers de développement du Maroc.

Cette rencontre a permis d'examiner les opportunités d'investissements et de coopération qu'offre le Maroc dans différents secteurs, en particulier l'industrie et l'entrepreneuriat, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'environnement et le développement durable.

A son terme, rendez-vous a été pris pour venir à Rabat avec des projets prêts à être concrétisés, ce qui sera bientôt chose faite. Ce deuxième round sera consacré à la présentation d'une cinquantaine de projets, initiés par

des Marocains résidant au Canada et soutenus pour la plupart par des organismes publics et privés canadiens. La partie marocaine, fortement représentée par des départements ministériels, des autorités locales, des agences de développement, des établissements publics, des instituts, des banques, des associations professionnelles et d'autres intervenants, se joindra à ce partenariat que nous espérons fructueux.

A la veille de l'été, période du grand rush des immigrés vers le Maroc, pouvez-vous évoquer les points forts d'intervention de votre département ?

Je commencerais par l'axe culturel et éducatif avec tout ce qui concerne la question de l'identité marocaine dans ses dimensions linguistique, culturelle et culturelle chez les Marocains du monde, notamment la nouvelle génération. Ces actions intéressent, essentiellement, la création de Centres culturels marocains à l'étranger, dont ceux de Bruxelles, Amsterdam, Barcelone, Mantes-la-Jolie, Tunis, Montréal, projets qui sont à des stades avancés de concrétisation et qui seront suivis par d'autres.

Je citerais également l'organisation des Universités des jeunes chaque été, l'organisation de voyages au Maroc au profit de jeunes Marocains expatriés et de leurs camarades de classe et de voisinage des pays d'accueil, la mise en place de partenariats culturels avec les municipalités et les Conseils régionaux des pays de résidence et d'autres actions encore de ce genre.

Sur le plan social, après la très populaire mesure consistant en la baisse de la taxe de dédouanement des voitures qui a profité, jusqu'à aujourd'hui, à près de 35.000 émigrés retraités, nous avons pris la décision de prendre en charge le coût de transfert des dépouilles des défunts dont les familles sont en situation difficile, nous



avons mis en place des programmes spéciaux de soutien aux familles immigrées dans certains pays du Maghreb et d'Afrique, nous avons mis à la disposition des étudiants démunis 1.000 bourses annuellement pour ne citer que les actions les plus saillantes.

Dans le même esprit d'aide aux catégories et personnes en situation de détresse, je n'oublierais pas le mécanisme d'aide sociale que nous avons créé cet été au niveau des représentations diplomatiques et consulaires marocaines dans certains

pays arabes et africains. Je n'oublierais pas non plus l'effort exceptionnel fourni par l'Etat pour rapatrier d'urgence les milliers de Marocains résidant dans des pays affectés par des conflits ou des catastrophes naturelles qui souhaitaient revenir au Maroc.

Et pour donner encore plus d'ampleur à notre action, en s'appuyant sur des partenaires solides et fiables, nous avons mis sur pied un programme de renforcement des capacités humaines et financières des associations des MRE s'activant dans le social pour les habiliter à relayer plus efficacement notre action de soutien aux catégories vulnérables, plus particulièrement les femmes et les mineurs non accompagnés, ainsi que nos actions de soutien ponctuel et symbolique aux détenus d'origine marocaine à l'occasion du Ramadan et des fêtes religieuses notamment.

Et le volet juridique ?

Sur le plan juridique, nous avons mis en place au sein de notre ministère un dispositif de veille juridique, renforcé de deux magistrats permanents pour l'écoute et l'orientation de nos concitoyens du monde. L'été dernier a connu la création du

Réseau des juristes marocains spécialisés dans les questions de la migration. Ce réseau sera utile pour la mise en œuvre du dispositif visant la généralisation de l'assistance juridique et judiciaire de nos citoyens affectés par les effets de la crise économique mondiale, dispositif lancé au mois de septembre dernier et concrétisé par la conclusion de conventions annuelles avec des cabinets d'avocats habilités à fournir conseils et orientations juridiques aux ressortissants marocains.

Dans le même registre, nous avons institué un système et des structures dédiés au traitement personnalisé des requêtes des MRE et établi une convention avec l'ex-Diwan Al Madalim pour leur suivi. De même, et pour une gestion de proximité des intérêts des expatriés et de leurs familles, nous avons créé le concept "La Maison du MRE", dont deux sont déjà opérationnelles et d'autres en projet. Nous activons également, à chaque fois que se présente l'occasion de le faire, la réflexion sur la mise à jour du cadre conventionnel liant le Maroc aux pays d'accueil pour la préservation des droits de nos concitoyens à travers le monde. ■

Après Montréal, la rencontre de Rabat sera consacrée à la présentation d'une cinquantaine de projets, initiés par des Marocains résidant au Canada et soutenus pour la plupart par des organismes publics et privés canadiens..”

Les Centres culturels marocains à l'étranger, dont ceux de Bruxelles, Amsterdam, Barcelone, Mantes-la-Jolie, Tunis, et Montréal, et bien d'autres projets, sont fin prêts.”



Mohamed Ameer.